

## PROCES-VERBAL

# ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES CIE ET ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU JEUDI 29 FÉVRIER 2024 RESTAURANT DE LA GÉRINE, A MARLY

### 1. Salutations et ouverture de l'Assemblée générale

Au nom du comité, à 17h10, Mme Alexandra Zbinden et M. Erich Kaderli ont le plaisir de souhaiter la bienvenue aux membres et aux sponsors présents à l'assemblée générale annuelle et les remercient de leur participation.

Mme Zbinden salue tout particulièrement :

- Monsieur Adrian Brügger, Président du Grand Conseil
- Monsieur Maurice Horner, Conseiller Communal de la commune de Marly
- M. Pierre-Yves Zürcher, Membre du comité central de JardinSuisse
- Monsieur Patrick Gendre, Président de l'UPCF
- Monsieur Christophe Nydegger, Chef de Service de la formation professionnelle
- Monsieur Fabrice Pichonnaz, Membre de la commission d'apprentissage
- Messieurs Pascal Tena et Sébastien Gaud, Moniteurs CIE
- Madame Monique Baechler, Floricultrice et Monitrice CIE
- Messieurs Claude Heckly, Philippe Curdy, Olivier Baechler et André Chassot de Grangeneuve

Elle salue également très cordialement MM. Pierre Ménétrety et Fredy Streit, membres d'honneur.

24 membres se sont excusés pour cette AG ainsi que 14 invités.

Les sponsors et donateurs suivants sont remerciés pour leur soutien :

Catégorie Or :

- SFR Société fribourgeoise de recyclage SA à Posieux
- HGC commerciale à Villars-sur-Glâne

Catégorie Argent :

- Creabéton AG à Rickenbach
- Dominique Seydoux Grains Sàrl à Cheyres
- Semences UFA – Espaces verts à Moudon
- Riedo Baucenter AG à Dürdingen

Catégorie Bronze :

- Easy Natursteine AG, à Bolligen
- JPF Gravières SA, à Bulle
- Ricoter, à Aarberg
- Landi Moléson-Sarine SA, à Bulle
- Neeser AG, à Reiden
- Terre Suisse AG, à Alstätten
- Tegum SA, à Frauenfeld
- Wyss Samen und Pflanzen AG, à Zuchwil
- Gétaz-Miauton SA, à Bulle

Donateurs :

- Buerli Spiel- und Sportgeräte, à St-Erhard

Mme Zbinden adresse particulièrement ses remerciements à M. Jan Maendly de s'être investi dans l'organisation de cette très belle journée au cours de laquelle les membres présents ont pu visiter la charpente et le clocher de la Cathédrale de Fribourg. Nous le remercions très sincèrement pour son investissement.

La Présidente passe la parole aux invités.

M. Adrian Brügger, Président du Grand Conseil, remercie JardinSuisse - canton de Fribourg de son invitation pour cette grande journée bissextile du 29 février 2024 et transmet les salutations du Grand Conseil. Se présentant comme homme de la terre, il se réjouit que la branche verte soit mieux reconnue auprès de la population. M. Brügger ne nous apporte pas des bonbons comme évoqué dans la célèbre chanson de Jacques Brel mais nous offre des fleurs impérissables et son soutien durant toute l'année.

M. Maurice Horner, Conseiller communal, remercie, au nom du Conseil communal de Marly, JardinSuisse - canton de Fribourg, d'avoir choisi la commune de Marly pour la tenue de son assemblée générale annuelle.

M. Christophe Nydegger remercie l'association pour l'invitation et nous remet les salutations de M. Olivier Curty, Conseiller d'Etat. M. Nydegger nous transmet une prévision avec un chiffre stable d'apprenti.e.s dans la profession. Le retour au vert le réjouit particulièrement. Il nous parle également de la serre de Grangeneuve, des CIE de Courtaman et surtout du nouveau Campus CIE de Villaz-St-Pierre. Il termine son allocution en émettant le désir que le monde professionnel s'adapte aux jeunes générations.

M. Patrick Gendre, Président de l'UPCF, transmet les salutations de la Direction de l'Union Patronale du Canton de Fribourg. Depuis maintenant deux ans, il est honoré de faire la connaissance des associations lors des assemblées générales et d'y rencontrer les membres. Il nous rappelle le but de l'UPCF et remercie JardinSuisse – canton de Fribourg de la confiance témoignée.

Mme Zbinden remet des fleurs aux autorités.

MM. Grégory Angéloz et André Sciboz sont désignés comme scrutateurs et en sont remerciés.

Seuls les membres ordinaires ont le droit de vote. Ils sont au nombre de 31. La majorité absolue s'élève à 16 voix.

## 2. Salutations du comité Central de JardinSuisse M. Pierre-Yves Zürcher

M. Pierre-Yves Zürcher, membre du Comité Central de JardinSUISSE remercie de l'invitation et transmet les salutations du Comité Central de JardinSUISSE.

Il aborde les thèmes suivants dans les deux langues :

1. Les changements à venir au sein du Comité Central avec la présentation de Raphaël Stirnimann
2. ÖGA 2024 : une invitation sera envoyée aux non-membres
3. Renouvellement de la CCT 2024
4. Actualités de la formation professionnelle : nouvelle ordonnance en 2024
5. Mise en œuvre du Content Pool : actuellement ce Pool est seulement disponible en allemand
6. DigiFlux : chaque produit phytosanitaire vendu devra être recensé
7. Projet crèche verte
8. Changement au sein du bureau

Mme Zbinden offre également un arrangement de fleurs en guise de remerciement à M. Zürcher.

## 3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 mars 2023 à Charmey

Le procès-verbal a été mis à disposition des membres via un code QR par le biais de la convocation à tous les membres. Aucune remarque n'étant soulevée par l'assemblée, **il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure (contre : 0 ; abstention : 0).**

## 4. Rapports annuels

### 4.1 Rapport annuel des co-présidents A. Zbinden et E. Kaderli

Mme Alexandra Zbinden donne lecture du rapport des co-présidents. Il est annexé au présent procès-verbal.

### 4.2 Rapport de la commission de qualification C. Heckly

M. Claude Heckly, chef expert, donne lecture de son rapport. Celui-ci est annexé au présent procès-verbal.

Par la suite, M. Claude Heckly donne la parole à Mme Olivia Duc afin de se présenter. Mme Olivia Duc invoque la très belle citation de M. Michel Arthe « La nature devient jardin quand l'homme y trace son chemin ». Mme Duc nous informe de son parcours de formation depuis 2010 jusqu'à l'obtention de sa maîtrise fédérale.

Mme Duc occupe le poste de cheffe experte pour les apprentis paysagistes depuis le mois d'août 2023.

Mme Zbinden remercie M. Claude Heckly pour toutes ses années d'engagement depuis 2016 pour la commission de qualification et lui remet un cadeau.

### 4.3 Rapport de Mme Monique Baechler, Floricultrice M. Baechler

Mme Monique Baechler donne lecture de son rapport. Celui-ci est annexé au présent procès-verbal.

### 4.4 Approbation des rapports annuels

Mme Alexandra Zbinden propose à l'assemblée d'accepter les rapports annuels par acclamation, donnant ainsi décharge aux organes de l'association pour leur activité 2023.

**Les rapports annuels sont acceptés par acclamation.**

## 5. Comptes annuels

Mme Alexandra Zbinden passe la parole à Mme Laura Simonet pour la présentation des comptes des deux associations.

### 5.1 Présentation des comptes 2022-2023 des CIE JardinSuisse FR L. Simonet

La secrétaire patronale, Mme Laura Simonet, présente les comptes de l'association des CIE. Elle passe en revue le compte de résultat. Le total des produits s'élève à CHF 280'399.70 ; le total des charges se monte à CHF 275'348.10. L'exercice 2022-2023 boucle avec un bénéfice de **CHF 5'051.60**. Au 31 juillet 2023, la fortune de l'association des CIE s'élève à CHF 134'139.70 (résultat de l'exercice inclus).

Mme L. Simonet relève, pour l'année 2022-2023, qu'il y avait moins d'apprentis.

Le bilan montre que les liquidités sont suffisantes. Mme L. Simonet décrit qu'il n'y aura pas d'attribution de réserve et le bénéfice sera viré au capital.

### 5.2 Présentation des comptes annuels 2023 de JardinSuisse FR L. Simonet

Mme Laura Simonet présente ensuite les comptes de l'association. Elle passe en revue le compte de résultat. Le total des produits s'élève à CHF 100'020.34 et le total des charges se monte à CHF 81'106.49. L'exercice 2023 se boucle par un bénéfice de **CHF 18'913.85**. Au 31 décembre 2023, la fortune de l'association s'élève à CHF 51'416.10 (résultat de l'exercice inclus).

Le bénéfice sera viré au capital.

Mme Laura Simonet relève qu'il y a eu beaucoup de rentrées grâce aux cours de machinistes et d'indemnités CCT.

### 5.3 Rapport des vérificateurs

Les comptes de l'exercice 2023 ont été vérifiés par MM. Joan Gasser et M. Tobias Schneuwly en date du 9 février 2024. M. Joan Gasser lit le rapport des vérificateurs pour l'association des CIE et celui de l'association professionnelle. Il demande d'accepter les comptes et d'en donner décharge aux personnes concernées tout en les remerciant pour leur bonne gestion.

### 5.4 Présentation du budget 2024 L. Simonet

Mme Laura Simonet présente le budget 2024 de l'association. Ce dernier prévoit un total des produits de CHF 70'500.-- et un total des charges de CHF 68'045.--. Il boucle par un bénéfice prévu de CHF 2'455.--.

Mme Laura Simonet nous précise que l'année 2024 est dans le même alignement que l'année écoulée. Il y a une stabilisation des membres et un peu moins de sponsors.

Mme Laura Simonet nous détaille le montant de CHF 61'995.-- des autres charges d'exploitation et elle remercie particulièrement les sponsors de leurs généreux soutiens cette année.

## 5.5 Cotisations 2024

Le comité propose de conserver en 2024 des cotisations identiques à celles de l'année 2023:

<b>Finance d'entrée dans l'association / forfait</b>	<b>CHF 200.00</b>
<b>Membre ordinaire / cotisation de base</b>	<b>CHF 350.00</b>
<i>Masse salariale AVS totale (après déduction du salaire du patron Fr. 80'000.00)</i>	
Palier 1                    1 à 400'000.00	<b>0.8‰</b>
Palier 2                    401 à 600'000.00	<b>0.4‰</b>
Palier 3                    plus de 600'000.00	<b>0.2‰</b>
<b>Forfait fournisseurs, partenaires</b>	<b>CHF 450.00</b>
<b>Invités</b>	<b>Gratuit</b>

## 5.6 Approbation des comptes et du budget

A. Zbinden

Mme A. Zbinden demande à l'assemblée d'accepter les comptes 2022-2023 de l'association des CIE, tels qu'ils viennent d'être présentés, de donner décharge au comité, au service comptable de l'UPCF, à la secrétaire patronale et de décharger de leur mandat les vérificateurs des comptes de l'exercice écoulé.

**L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes de l'association des CIE tels que présentés (contre : 0 ; abstention : 0).**

Mme A. Zbinden demande à l'assemblée d'accepter les comptes 2023 de l'association professionnelle, tels qu'ils viennent d'être présentés, de donner décharge au comité, au service comptable de l'UPCF, à la secrétaire patronale et de décharger de leur mandat les vérificateurs des comptes de l'exercice écoulé.

**L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes de l'association tels que présentés (contre : 0 ; abstention : 0).**

Mme A. Zbinden demande ensuite à l'assemblée d'approuver les cotisations 2024.

**Les cotisations 2024 telles que présentées sont acceptées à l'unanimité (contre : 0 ; abstention : 0).**

Mme A. Zbinden demande ensuite à l'assemblée d'approuver le budget 2024.

**Le budget tel que présenté est accepté à l'unanimité.**

## 6. Mutation des membres

S. Gyger

### 6.1 Démissions

M. Samuel Gyger annonce les démissions suivantes :

- Benji Paysages, Echarlens
- Naturalys Sàrl, Cugy

## **L'assemblée prend acte de ces démissions.**

En outre, l'assemblée prend acte de l'exclusion de Vionnet Paysage, à Attalens.

## **6.2 Admissions**

### **Admissions – membre ordinaire**

Les demandes d'adhésions suivantes sont parvenues au secrétariat :

- Genoud Paysage à Gletterens
- Empreinte Paysage Sàrl à Villarsviriaux

Il est demandé à ces entreprises de se présenter devant l'assemblée :

Tout d'abord, Monsieur Léo Genoud de l'entreprise Genoud Paysage se présente brièvement devant l'assemblée. Ensuite, Madame Lauriane Chappuis présente l'entreprise Empreinte Paysage Sàrl. Leur activité débute lundi 4 mars 2024 et l'entreprise est ravie d'être membre de JardinSuisse - canton de Fribourg.

Les candidats sont priés de sortir pendant le vote.

Genoud Paysage, à Gletterens et Empreinte Paysage Sàrl sont acceptés dans l'association JardinSuisse - canton de Fribourg à l'unanimité (**contre : 0 ; abstention 0**).

M. Jonas Jungo prend la parole en allemand afin de remercier au nom du comité et de l'association M. Thierry Wieland pour son investissement durant de longues années.

M. Thierry Wieland est nommé membre d'honneur de l'association par acclamation et un diplôme de membre d'honneur lui est remis ainsi qu'un cadeau.

## **7. Opérations statutaires**

### **7.1 Election des réviseurs des comptes**

M. Joan Gasser a terminé son mandat. Mme Zbinden le remercie pour sa disponibilité. M. Tobias Schneuwly devient 1<sup>er</sup> vérificateur. En raison de la démission de Naturalys Sàrl, la place de 2<sup>ème</sup> vérificateur devient vacante et nous avons également besoin d'un membre suppléant. Mme Zbinden demande aux deux nouvelles entreprises de se proposer pour la révision des comptes.

**Les vérificateurs sont élus par acclamation.**

<b>M. Tobias Schneuwly</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>vérificateur</b>
<b>Empreinte Paysage Sàrl</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>vérificateur</b>
<b>Genoud Paysage</b>		<b>vérificateur suppléant</b>

### **7.2 Fixation de la date et du lieu de l'AG 2025**

Selon le tournus établi, l'AG 2025 se déroulera dans le district du Lac. Elle aura lieu le **jeudi 27 février 2025**. Mme Zbinden prie les membres de réserver d'ores et déjà cette date. Mme Zbinden demande si une personne est intéressée à organiser l'AG 2025. M. Markus Winkelmann de DürigGärten à Morat se propose et l'assemblée le remercie d'ores et déjà de son investissement.

## 8. CIE : Achat d'un simulateur sur machine

E. Kaderli

M. Erich Kaderli propose à l'assemblée le projet d'acquisition d'un simulateur pour l'entraînement sur les machines de chantier.

Il nous soumet les objectifs de cet achat et surtout les avantages. Tous les membres peuvent découvrir une vidéo nous présentant ce simulateur.

Le coût de cet engin s'élève à environ CHF 70'000.--. JardinSuisse SUISSE a pu conclure un accord avec le fonds de formation professionnelle qui prendrait en charge CHF 40'000.-- de ces frais d'acquisition. Cela signifie que le coût résiduel d'un simulateur s'élèverait à environ CHF 30'000.--.

M. Erich Kaderli répond aux diverses questions en indiquant que ce simulateur ne sert que pour les entraînements, qu'il n'est pas loué et qu'il n'y a pas d'heures définies et son utilisation est facultative.

M. Pierre-Yves Zürcher rajoute qu'il a pu l'essayer et que cet outil est très proche de la réalité.

M. Erich Kaderli demande à l'assemblée de se prononcer sur cet achat.

Contre : 0

Abstentions : 6

Pour : 26

**Dès lors, l'assemblée générale valide cet achat.**

M. Erich Kaderli remercie l'assemblée de son attention.

## 9. Propositions des membres

Aucune proposition n'est parvenue au secrétariat. Ce point est sans objet.

## 10. Divers

### 10.1 Video SwissSkills

L'assemblée peut visionner une vidéo SwissSkills. En effet, la profession a été fortement représentée aux SwissSkills à Berne. Cette vidéo donne un petit aperçu de l'ambiance de cet événement national.

### 10.2 Nouvelle ordonnance de formation

M. Erich Kaderli rappelle la séance d'information sur la nouvelle ordonnance de formation qui aura lieu le mercredi 6 mars 2024 à Grangeneuve. M. Erich Kaderli recommande vivement à chaque membre d'y participer et évoque l'importance de cette réunion.

### 10.3 Temps d'échange sur la CCT et le Plan phytosanitaire cantonal

M. Erich Kaderli demande s'il y a des questions à ce sujet. Aucune remarque n'est formulée.

Mme Laura Simonet parle de la visibilité des professions sur FriStages. Elle promeut cette publicité et indique que l'Union Patronale du Canton de Fribourg peut sans autre aider les membres à mettre en ligne les stages. Mme Laura Simonet renseigne volontiers les membres en cas de questions à la fin de l'assemblée.

Monsieur Jan Maendly prend la parole et suggère que Jardinsuisse – canton de Fribourg organise une sortie extraordinaire avec l'argent disponible en caisse. Il se propose également comme organisateur. L'assemblée en prend note et le remercie d'ores et déjà avec un zeste d'humour.

Mme Zbinden remercie de tout cœur Madame Marie-Christine Favre, personne très discrète mais toujours disponible, pour ses 11 ans de secrétariat auprès de JardinSuisse - canton de Fribourg. Mme Zbinden remercie également sincèrement Madame Patricia Kaeser, secrétaire des CIE de JardinSuisse - canton de Fribourg depuis 9 ans. Elle leur remet deux très beaux paniers de fleurs en récompense de leur travail efficace.

Plus personne ne souhaite prendre la parole.

Mme A. Zbinden remercie les membres présents de leur participation et lève la séance à 18h50.

## **JARDINSUISSE CANTON DE FRIBOURG**

Les co-présidents

Erich Kaderli

Alexandra Zbinden

Pour le procès-verbal

Estelle Oberson



Fribourg, le 29 février 2024

## Rapport annuel des co-présidents

A. Zbinden E. Kaderli

Nous avons à nouveau une année bien remplie derrière nous.

Après les différentes restrictions, les pénuries, les augmentations, nous nous trouvons dans une période de stabilité relative, marquée malgré tout par le grand problème de manque de main-d'œuvre qualifiée.

Dans les événements qui ont marqué notre vie associative en 2023, il y a eu les nouvelles négociations entre le patronat et les syndicats pour la mise à jour de notre CCT au printemps passé. Celle-ci est entrée en vigueur au premier janvier 2024. Pour ceux qui n'ont pas pris part à la séance d'information, voici un bref résumé des principales modifications :

6 semaines de vacances pour les employés de moins de 20 ans et les collaborateurs de plus de 50 ans. Les apprentis sont maintenant aussi soumis à la CCT. Le salaire augmente pour les nouveaux apprentis, en pourcentage de la catégorie B2 (15%, 20% et 25% des salaires CFC sans expérience). Concernant les salaires, il y a une réorganisation des classes salariales, avec des nouveaux salaires minimaux et une augmentation au minimum de 75.- sur le salaire réel pour chaque employé. Concernant l'assurance maladie perte de gains, le délai d'attente est maintenant porté à 60 jours, avec un versement du salaire à 90% contre 100% actuellement. Par contre le délai de carence reste de 1 jour, non rémunéré. Toutes ces informations se trouvent sur le site : [www.cct-paysagiste.ch](http://www.cct-paysagiste.ch).

Les prochaines négociations, hormis les négociations salariales qui peuvent avoir lieu chaque année, auront lieu en 2026. Et là le grand sujet qui va être mis sur la table par les syndicats sera bien sûr la retraite anticipée comme dans le second œuvre. Pour ça on sera très intéressés à avoir votre opinion.

Au mois de novembre nous avons organisé une séance d'information pour nos membres à propos du plan phytosanitaire cantonal et ce qu'il implique pour notre secteur. Une cinquantaine de personnes y a pris part. Pour ceux qui n'étaient pas présents, soyez attentifs aux modifications à venir concernant entre autres sujets les modifications sur les permis de traiter ainsi que le stockage des produits phytosanitaires dans vos entreprises. Nous avons également profité de cette séance d'information pour communiquer à nos membres les changements de la nouvelle CCT.

L'édition de Start Forum des Métiers a connu son succès habituel, et la prochaine édition aura lieu en du 18 au 23 février 2025. En plus de cela, nous avons eu 3 présentations dans les CO du canton pour les journées des métiers. Merci aux personnes qui se sont engagées.

Un grand changement pour l'année à venir qui concerne toutes les entreprises formatrices et surtout les apprentis sera la réforme 2024 du plan de formation. Une séance d'information est organisée par le SFP en collaboration avec Grangeneuve et JardinSuisse le 6 mars à 17.30, à Grangeneuve. Cette séance est obligatoire pour toutes les entreprises formatrices.

Ce printemps aura lieu la deuxième édition de la Fête du Paysage et des Jardins, cette fois à Genève dans le magnifique Parc de la Grange, du 24 au 26 mai. Je vous rappelle que c'est durant cette manifestation qu'a lieu le concours romand des apprentis, avec les sélections pour les Swisskills de 2025. Nous avons 2 équipes fribourgeoises qui prendront part au concours romand, la première équipe composée de Jonas Maendly et Baptiste Mollard, et la 2<sup>ème</sup> équipe avec Rémy Pignolet et Thomas Pellet. Nous leur souhaitons d'ores et déjà bonne chance. Il y a des flyers qui sont déposés sur une table, servez-vous pour plus d'informations.

Concernant les cours interentreprise, nous avons 35 apprentis de première année francophones (dont 1 pépiniériste et 7 floriculteurs) et 5 apprentis alémanique. 5 personnes font la formation en 2 ans.

Pour terminer, je remercie mes collègues du comité pour leur engagement. Je remercie également le secrétariat de l'Union patronale, Laura Simonet et Marie-Christine Favre, pour tout le travail logistique effectué en back office.

Merci également à nos collègues de la commission d'apprentissage et des cours interentreprise. Nos remerciements vont également à Monsieur André Stettler, responsable de la formation, Monsieur Claude Heckly, doyen de la filière horticole, aux professeurs de classe et aux différents experts et moniteurs pour leur travail.

Chers invités, chers membres, chers collègues, je vous remercie pour votre attention, je vous souhaite une belle année 2024, fructueuse et sereine, qui vous verra en bonne santé et vous souhaite une excellente suite de soirée.

Bourguillon, le 28.02.2024

## **Rapport de la commission de qualification**

**C. Heckly**

Année sans événement particulier à signaler au niveau du déroulement des procédures de qualification.

Pour 2023, les éléments et chiffres principaux se présentent comme suit :

### **AFP paysagistes :**

Avec 10 candidats, nous retrouvons un nombre intéressant de candidats. Parmi eux 1 répétant francophone pour les travaux pratiques et 1 candidat alémanique qui passe ses examens avec succès sur le canton de Berne. Très bonne volée avec 100 % de réussite.

### **CFC paysagistes :**

38 francophones et 7 alémaniques, soit un total de 45 candidats se présentent aux examens. Une volée importante donc, même si cela est en partie dû aux 11 répétants.

Petite mise en bouche avant les chiffres : les résultats sont meilleurs que l'année passée, mais la marge de progression reste importante. Passons à présent à quelques chiffres.

Sur le total des 45 candidats, répétants compris, 30 ont obtenu leur CFC, soit un taux de réussite de 67 %

Les répétants sont au nombre de 11, dont 7 réussissent avec brio leur examen, soit un taux de réussite de 64 %

Et pour finir, 34 candidats se sont présentés la 1<sup>ère</sup> fois, et 23 sont à présent les heureux titulaires de leur CFC d'horticulteur, soit un taux de réussite de 68 %.

Parmi tout ce monde, nous trouvons 5 candidates, toutes francophones, toutes lauréates et 7 alémaniques dont l'un est en échec.

Ce sont toujours les plantes qui sont à l'origine des 2/3 des échecs un bon tiers étant les TP.

### **Projection pour les PQ 2024 :**

Comme annoncé l'année passée, je remettrai mon mandat de chef expert dans les mains non moins expertes d'Olivia Duc. Elle a accepté de reprendre ce mandat et met en place l'organisation de ces examens avec maîtrise. Nous pouvons tous ici voir venir ces PQ 2024 avec confiance.

Pour cette année, nous aurons 10 candidats APF et 44 CFC, dont 13 répétants parmi ces derniers.

Avec mon départ, je vous informe également que Thierry Wieland a également quitté la commission de qualification fin 2023. A lui aussi un énorme merci pour toutes ces années d'implication, il en faisait partie depuis sa création. Ainsi la commission se composera dès 2024 d'Olivia Duc, de Fabrice Pichonnaz et de Sacha Maïkoff comme remplaçant de Thierry.

J'en arrive à la fin de mon rapport et je souhaite remercier toutes les personnes avec qui j'ai pu collaborer durant ces 8 ans de mandat. Les remercier aussi de leur travail, de leur engagement et surtout de leur soutien, étant entendu que je n'ai de loin pas toutes les compétences métier qu'ils ont pu apporter.

Bon vent à tout le monde et merci de soutenir Olivia comme vous avez pu me soutenir.

Cher comité, chers membres de l'association, chers collègues merci de votre attention et une excellente suite de soirée.

## **Rapport de Mme Monique Baechler, Floricultrice**

**M. Baechler**

### **Bonsoir à tous**

Au nom de la commission de qualification des horticulteurs-floriculteurs.

### **Je vous présente les résultats des examens 2023**

#### **Les examens CFC ont eu lieu à Grangeneuve**

Février et juin 2023 pour la pratique

#### **Les examens de connaissances professionnelles**

En avril et juin 2023

5 candidats elles ont toutes réussi leur examen CFC

#### **Les examens AFP production se sont déroulés à Seedorf**

En juin 2023

5 candidates ils ont tous réussi leur examen AFP

### **Pour 2024**

Les examens sont planifiés comme suit :

#### **Les examens CFC se dérouleront à Grangeneuve**

20 février Pratique 1

15 avril pour le circuit,

7 juin pour les connaissances professionnelles

18 et 19 juin Pratique 2

#### **Les examens AFP production auront lieu à Seedorf**

11 et 12 juin

Je tiens à remercier tous les experts pour leur intégrité dans le travail de notation qui n'est pas toujours facile et leur dévouement pour la formation. Voici les experts qui ont officiés en 2023 : Laurence Gachet, Jean-Luc Brodard, Hélène Huguet, Alain Müller, Cyril Tétard, Daniel Romanens, Jérôme Studer, Magalie Currat, André Sciboz, Claudia Dubey, Julianna Cotting, Margot Chavaillaz et Marie Estoppey

Merci aux patrons de soutenir les formateurs pour qu'il puisse bien encadrer les apprentis. Leur travail est précieux et important pour que les bonnes techniques de qualité soient transmises pour avoir une bonne relève dans notre métier.

La nouvelle ordonnance commence cette année avec la 1<sup>ère</sup> volée dès août 2024

Des séances d'information pour cette ordonnance seront organisées cette année. Je recommande à tous les formateurs de suivre ces journées pour être capable de bien intégrer les changements, pour garantir une formation de qualité.

La commission de qualification pour les floriculteurs est composée de

Alain Angéloz - Jean-Luc Brodard - Monique Baechler

Je vous souhaite une excellente année 2024 dans vos projets verdoyants et à bientôt à Grangeneuve pour les examens.

Monique Baechler